



Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

1205, rue de l'Église, Saint-Félix-de-Kingsey (Québec) JOB 2T0

Téléphone : 819 848-2321 Télécopieur : 819 848-2202

Site Internet : www.saintfelixdekingsey.ca

Courriel : reception@saintfelixdekingsey.ca

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DRUMMOND
MUNICIPALITÉ SAINT-FÉLIX-DE-KINGSEY

AVIS PUBLIC DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

Prenez avis qu'à la séance du Conseil municipal qui se tiendra le 6 juillet 2020 à 19h00 à l'Hôtel de Ville de Saint-Félix-de-Kingsey sis au 1205, rue de l'Église, à Saint-Félix-de-Kingsey, le conseil municipal statuera sur la démarche de dérogation mineure suivante (*Il se peut que la réunion soit en huis clos considérant la pandémie qui sévit au Québec.*)

Désignation de l'immeuble :	Nature et effets de la dérogation demandée :
BÂTIMENT SITUÉ SUR LE LOT 5 739 044 DU CADASTRE DE QUÉBEC, MATRICULE 0175-92-5842	De rendre conforme le bâtiment principal existant qui a été construit à 1,43 m et empiète de 0,57 m dans la marge latérale ne respectant pas le 2 m réglementaire actuel; De rendre conforme le bâtiment principal existant qui a été construit à 4,05 m et empiète de 3,45 m dans la marge arrière ne respectant pas le 7,5 m réglementaire actuel; De rendre conforme le bâtiment principal existant qui ne devait pas être construit dans la cour avant (ne devait pas dépasser la façade); De rendre conforme l'emplacement de la piscine et le patio existants qui ont été installés à 7,92 m plutôt que 9 m de la ligne arrière (rue); De rendre conforme l'emplacement de la clôture existante empiétant dans les marges latérales et arrières.

Au cours de cette séance, les membres du Conseil municipal prendront connaissance des documents remis par les personnes et organismes qui désirent s'exprimer sur le sujet.

Compte-tenu des circonstances actuelles et en respect des consignes du directeur de la Santé publique pour la distanciation sociale, la **séance publique** habituellement prévue pour entendre les commentaires ou répondre aux questions des personnes intéressées par la demande **est remplacée par une période de consultation de 15 jours se terminant le 5 juillet 2020 à 15h30.**

Tout citoyen ou organisme souhaitant obtenir des précisions et des explications en lien avec ce projet ci-haut mentionné et les conséquences de leur autorisation ou souhaitant formuler un commentaire à leur égard peut le faire en communiquant avec la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey au (819) 848-2321 poste 112 ou par courriel à l'adresse suivante : inspection.batiment@saintfelixdekingsey.ca

Le présent avis public est disponible sur le site Internet de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey à l'adresse suivante : www.saintfelixdekingsey.ca

Donné à Saint-Félix-de-Kingsey, le 1^{er} jour du mois de juin 2020.

Carole Pigeon

Directrice générale et secrétaire-trésorière



Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

1205, rue de l'Église, Saint-Félix-de-Kingsey (Québec) J0B 2T0

Téléphone : 819 848-2321 Télécopieur : 819 848-2202

Site Internet : www.saintfelixdekingsey.ca

Courriel : reception@saintfelixdekingsey.ca

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, *Carole Pigeon*, directrice générale et secrétaire-trésorière, exerçant au 1205, rue de l'Église, à Saint-Félix-de-Kingsey, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis public concernant LA DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE POUR LE MATRICULE 0175-92-5842 aux endroits prévus à cette fin le 1^{er} jour de juin 2020, entre 13 h et 16 h, conformément à la Loi.

EN FOI DE QUOI je donne ce certificat de publication le 10^e jour de juin 2020.

Carole Pigeon

Directrice générale et secrétaire-trésorière